ECOLE DE YOGA ANNECY BONLIEU
1, rue de Bonlieu, 74000 ANNECY
Tél. : 04.50.45.18.02
gilberte.faury@wanadoo.fr
www.yoga-annecy.com

LES COURS COLLECTIFS reprennent à partir du lundi 12 septembre

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX COURS COLLECTIFS - ANNEE 2011-2012

à renvoyer à l'Ecole de Yoga ANNECY BONLIEU : 1, rue de Bonlieu 74000 - ANNECY

Nom et Prénom : _____ Date de naissance : _____

Profession : _____ J'ai pratiqué le Yoga : ☐ Je suis débutant(e) : ☐

Je ne rencontre aucune contre-indication à la pratique du yoga. Dans le doute, je demande un avis médical.

Adresse :_____

Tél et email :_____ (écrire lisiblement)

Je m'inscris au cours de Yoga du : (cocher la case)

LUNDI :		12h15 ☐	15h00 ☐	17h15 ☐	18h30 ☐	19h45 ☐
MARDI :	09h30 ☐	12h15 ☐			18h30 ☐	19h45 ☐
MERCREDI :					18h30 ☐	19h45 ☐
JEUDI :	09h30 ☐					

LUNDI 17h15 : Futures Mamans

Je réserve un cours par semaine et en cas d'empêchement majeur, je peux récupérer mon cours.

Je m'inscris et réserve ma place :

J'adresse un acompte de ……**79 €**…… à l'ordre de l'Ecole de Yoga Annecy Bonlieu.

a) Inscription annuelle de septembre à juin : 508 €.
le solde de 429 € sera réglé en septembre en une seule fois ☐ ou 3 fois 143 € ☐ autre : ☐

b) Inscription de septembre à décembre : 212 € ☐ le solde de 133 € sera versé en septembre autre : ☐

c) Inscription de janvier à mars : 196 € ☐ d) d'avril à juin : 196 € ☐ e) de janvier à juin : 372 € ☐
Réduction possible sur les tarifs c), d), e) pour les personnes inscrites de septembre à décembre.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée, selon les places disponibles (5 à 8 personnes).

En cas de désistement moins d'une semaine avant le cours, l'acompte reste acquis à l'Ecole de Yoga.

Je réserve un seul cours : 17 € ☐ - Chaque cours payé, sera déduit de l'abonnement, le cas échéant.

COURS D' ESSAI OFFERT JUSQU'A FIN SEPTEMBRE ☐ (dans ce cas, non déductible).

Les tarifs sont indiqués TTC, pour une période donnée et un horaire précis, à raison d'un cours par semaine.
Un PASS d'accès aux cours sera délivré selon l'engagement pris.
En cas d'empêchement majeur, il est possible de récupérer son cours dans la mesure des places disponibles.
Le montant de l'inscription en cours d'année ou de trimestre sera calculé au prorata du nombre de cours restant.

Date : _____ Signature : _____